



COMITÉ EXÉCUTIF

Séance ordinaire du 13 novembre 2018

– 9^e séance –

PRÉSENTS: Mme Catherine Harel Bourdon, présidente

M. Ben Valkenburg, vice-président et commissaire, Plateau-

Mile End (08)

Mme Diane Beaudet, commissaire, Hochelaga-Maisonneuve (07)

(par téléphone)

M. Kenneth George, commissaire, Villeray–François-Perrault–

Parc-Extension (03) (par téléphone)

Mme Marie-José Mastromonaco, commissaire, Notre-Dame-de-

Grâce-Westmount (11)

Sont aussi

présents : M. Robert Gendron, directeur général

M^e Geneviève Laurin, secrétaire générale

Me Marie-Li Bélisle, secrétaire générale adjointe

M. Jean Ouimet, directeur général adjoint à la gestion des

services éducatifs et de l'organisation scolaire

Mmes Lucie Painchaud, directrice générale adjointe à la gestion

de la performance financière et de l'efficacité opérationnelle Francyne Fleury, directrice générale adjointe à la gestion

des personnes et des pratiques d'encadrement

Sont invités: MM. Frédéric Corbeil, directeur au Bureau des directions d'unité,

unité 1 et directeur du Service du développement et de

l'innovation professionnelle

Benoit Thomas, directeur au Bureau des directions d'unité,

unité 2

Mmes Faten Philippe, directrice au Bureau des directions d'unité,

unité 3

Julie Belhumeur, directrice au Bureau des directions d'unité,

unité 4

Guylaine Cormier, directrice au Bureau des directions

d'unité, unité 5

M. Mathieu Desjardins, directeur du Service de l'organisation

scolaire

Mme Maryse Tremblay, directrice des Services pédagogiques

MM. Gérald Gauthier, directeur des Services à l'élève

Benoît Choinière, directeur du Service des ressources

financières

M^e Joëlle Landry, directrice du Service de la gestion des

personnes et du développement des compétences

MM. Bruno Marchand, directeur du Service des ressources matérielles

René Morales, directeur du Service du secrétariat général

Mme Lucie Perreault, directrice du Service des technologies de l'information

Roger Lalonde, directeur adjoint au Service des ressources

financières

MM.

Pascal Rivard, directeur adjoint au Service des ressources

matérielles

Guillaume Geoffroy, directeur adjoint au Service des

ressources matérielles

Mme Claude Laurin, coordonnatrice au Service des ressources

matérielles

M. Dominic Giguère, coordonnateur au Service des ressources

matérielles

Mme Manon Narbonne, coordonnatrice du Bureau de projets

institutionnels

MM. Fritz Henry Fleurimé, coordonnateur de l'Audit interne

Maxime Fontaine, chargé de projet au Service des ressources

matérielles

Mme France Lafontaine, analyste, Secrétariat général

Mot de la présidente

La présidente ouvre la séance du comité exécutif en souhaitant la bienvenue à deux nouvelles personnes, soit Mme Faten Philippe, directrice de l'unité 3 et M. Fritz Henry Fleurimé, coordonnateur par intérim au Bureau de l'Audit interne. Elle souligne également la présence de la nouvelle secrétaire générale adjointe au Service du secrétariat général, Me Marie-Li Bélisle.

1. Adoption de l'ordre du jour

La présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose les modifications suivantes à l'ordre du jour :

ajouter l'article suivant :

DG-02-450 Direction générale adjointe à la gestion des personnes

et des pratiques d'encadrement —personnel de direction d'établissement scolaire — nomination à un poste de direction à l'école Sainte-Bibiane — année 2018-2019

DG-02-451	Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement —personnel de direction d'établissement scolaire — nomination à un poste de direction à l'école Sainte-Bernadette-Soubirous — année 2018-2019
DG-02-452	Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement —personnel de direction d'établissement scolaire — nomination à un poste de direction à l'école Notre-Dame-du-Foyer — année 2018-2019
A-29-1907	Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et personnel d'encadrement – modification aux plans de l'effectif
A-31-3600	Service des ressources financières – états financiers – exercice clos le 30 juin 2018

- ajouter sous la rubrique « Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 30 octobre 2018 » les articles suivants :
 - a) Résolution CC-M-285 de la séance du Conseil des commissaires du 24 octobre dernier concernant la proposition portant sur les travaux bénévoles dans les écoles
 - b) Éducation à la sexualité
 - c) Suivis des assemblées générales
- ajouter sous la rubrique « Affaires nouvelles » :
 - a) Programme d'enseignement des langues d'origine (*PELO*)
 - b) Pénurie de personnel en service de garde
 - c) Brigadiers scolaires

L'ordre du jour est donc adopté comme suit :

- 1- Adoption de l'ordre du jour
- 2- Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 30 octobre 2018
- 3- Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 30 octobre 2018 :
 - a) Résolution CC-M-285 de la séance du Conseil des commissaires du 24 octobre dernier concernant la proposition portant sur les travaux bénévoles dans les écoles

- b) Éducation à la sexualité
- c) Suivis des assemblées générales

4- Affaires nouvelles:

- a) Programme d'enseignement des langues d'origine (*PELO*)
- b) Pénurie de personnel en service de garde
- c) Brigadiers scolaires

5- Dossiers récurrents :

- a) Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)
- b) Budget 2018-2019 et finances Note de service – incidences financières des décisions – tableau et annexes
- c) Oualité de l'air
- d) Capacité d'accueil

Tableaux du Service des ressources matérielles (SRM) :

- 1. Tableau de suivi d'avancement des modulaires
- 2. Liste des demandes de transformation fonctionnelle
- 3. Avancement des projets d'ajouts d'espace et réhabilitations majeures
- e) Immeubles excédentaires
 Tableau suivi de certains mandats ou projets au secteur de la gestion
 des immeubles
- f) Offre alimentaire
- g) Suivi des projets Tableau de bord – projets institutionnels 2018-2019
- 6- Rubrique des commissaires-parents
- * 7- DG-01-388 Direction générale modifications à la *Directive visant* à faciliter le signalement d'actes répréhensibles à l'égard de la CSDM et nomination d'une deuxième responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles
- * 8- DG-02-444 Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement personnel de direction d'établissement scolaire poste de direction adjointe évaluation finale année 2018-2019

* 9-	DG-02-445	Service de la gestion générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – poste de direction adjointe – évaluation finale – année 2018-2019
* 10-	DG-02-446	Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction adjointe à l'école Sainte-Bernadette-Soubirous
* 11-	DG-02-447	Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement – personnel de direction d'établissement scolaire – poste de direction adjointe – évaluation finale – année 2018-2019
* 12-	DG-02-450	Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement –personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction à l'école Sainte-Bibiane – année 2018-2019
* 13-	DG-02-451	Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement –personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction à l'école Sainte-Bernadette-Soubirous – année 2018-2019
* 14-	DG-02-452	Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement –personnel de direction d'établissement scolaire – nomination à un poste de direction à l'école Notre-Dame-du-Foyer – année 2018-2019
* 15-	DG-05-171	Direction générale adjointe à la gestion de la planification financière et de l'efficacité opérationnelle – entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux entre la Ville de Montréal et les commissions scolaires de l'île de Montréal
16-	A-10-155	Service de l'organisation scolaire – personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et personnel de cafétéria – abolition et création de postes – modification au plan de l'effectif 2018-2019
17-	A-11-129	Services pédagogiques – réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) Montréal – adhésion et financement au RSEQ Montréal pour l'année scolaire 2018-2019

18-	A-29-1905	Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et personnel de cafétéria – création et abolitions de postes – modification au plan de l'effectif 2018-2019
19-	A-29-1907	Service de la gestion des personnes et du développement des compétences – personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et personnel d'encadrement – modification aux plans de l'effectif
20-	A-31-3585-A	Service des ressources financières – école Victor-Doré – remplacement de l'alarme-intrusion et de l'éclairage d'urgence – appel d'offres 25-2581P – attribution d'un contrat
21-	A-31-3587	Service des ressources financières – école Joseph-Charbonneau – remplacement du serpentin de refroidissement du système # 1 – appel d'offres 25-2583P – attribution d'un contrat
22-	A-31-3592	Service des ressources financières – fourniture sur demande d'armoires, de classeurs et de casiers pour vestiaire, en métal appel d'offres 28-171P – première option de renouvellement
23-	A-31-3595	Service des ressources financières – service à taux forfaitaires pour l'entretien et la réparation des tableaux numériques et d'écrans interactifs – appel d'offres 15-276P – attribution d'un contrat
24-	A-31-3598-A	Service des ressources financières – acquisition d'une solution d'optimisation et de planification des parcours scolaire et de réduction des coûts des opérations – avis d'intention 27-582S – attribution d'un contrat de gré à gré
* 25-	A-31-3600	Service des ressources financières – états financiers – exercice clos le 30 juin 2018
26-	A-31-3603-A	Service des ressources financières – service d'enlèvement, de reconditionnement et de recyclage des matériels informatiques et des appareils multifonctions – appel d'offres 15-274D – attribution d'un contrat de gré à gré
27-	A-31-3609	Service des ressources financières – acquisition de moteurs d'avion usagés – appel d'offres 27-586P – attribution d'un contrat

* 28-	A-33-1277	Service des ressources matérielles – demande d'autorisation afin de procéder à l'aliénation du 6255, rue Boyer
29-	A-33-1279	Service des ressources matérielles – immeuble excédentaire, sis au 4120, 43 ^e Rue – travaux supplémentaires dans le cadre d'un ajout d'une issue et d'installation d'un dispositif antirefoulement
* 30-	A-33-1281	Service des ressources matérielles – école Bedford – démolition partielle pour agrandissement
* 31-	A-33-1282	Service des ressources matérielles – École des métiers de l'horticulture de Montréal – Signature d'un acte d'emphytéose entre la Commission scolaire de Montréal et la Ville de Montréal et d'une lettre de résiliation partielle du bail permettant la construction de nouvelles serres au Jardin botanique
* 32-	A-33-1284	Service des ressources matérielles – demande d'autorisation pour la signature d'un bail entre la Commission scolaire de Montréal et Aéroports de Montréal pour les besoins de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal à Mirabel
33-	A-33-1285	Service des ressources matérielles – école Saint-Jean-de- Matha – coûts supplémentaires pour le déplacement de deux unités modulaires
34-	A-33-1286	Service des ressources matérielles – école Pierre-Dupuy – travaux supplémentaires dans le cadre du remplacement de 7 clapets anti-retour
35-	A-33-1287	Service matérielles – résolution CC-M-278 – concours d'architecture visant les projets approuvés dans le cadre du Programme québécois des infrastructures
* 36-	A-33-1288	Service des ressources matérielles – 4635, Place Borden – signature d'un bail entre la Commission scolaire de Montréal et la Commission scolaire English Montréal
* 37-	A-33-1289	Service des ressources matérielles – ajout d'un projet dans le cadre de la mesure Embellissement des cours d'école (50530) pour l'année 2018-2019
38-	A-34-3148	Service du secrétariat général – Bureau des communications et de la participation citoyenne – mesure Aide individualisée (15021) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) – attribution d'un contrat de services de gré à gré à l'organisme Club Intergénération La Petite-Patrie (CLIPP)

39-	A-34-3149	Service – Bureau des communications et de la participation citoyenne – mesure Aide individualisée (15021) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) – attribution d'un contrat de services de gré à gré à l'organisme Club Intergénération La Petite-Patrie (CLIPP)					
40-	A-34-3150	Service du secrétariat général – Bureau des communications et de la participation citoyenne – mesure Aide individualisée (15021) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) – attribution d'un contrat de services de gré à gré à l'organisme Centre communautaire Petite-Côte					
41-	A-34-3110	Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2018					
42-	A-34-3111	Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2018					
43-	A-34-3112	Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2018					
44-	A-34-3113	Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2018					
45-	A-34-3116	Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2018					
46-	A-34-3117	Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2018					
47-	Réception des pouvoirs exercés par le directeur général en cas de circonstances particulières – article 11 du règlement R2011-1						
48-	Information:						
	a) A-33-1278	Service des ressources matérielles – le 6361, 6 ^e Avenue (imm. n° 215) – honoraires supplémentaires dans le cadre du projet de réfection des toitures					
	b) A-33-1280	Service des ressources matérielles – le 2651 Crémazie Est (immeuble excédentaire no 318) – augmentation des coûts dans le cadre du réaménagement pour accueillir les classes du CREP					
*	c) A-33-1290	Service des ressources matérielles – listes des écoles ayant eu des projets de réfection de cour					

- * d) A-33-1291 Service des ressources matérielles —projet d'une nouvelle école Irénée-Lussier accompagnement de la CSDM par la Société québécoise des infrastructures (SQI)
 - e) INF-782 Résolution du conseil d'établissement de l'école au Pied-dela-Montagne – 15 octobre 2018
- 49- Approbation du projet d'ordre du jour de la séance du Conseil des commissaires du 21 novembre 2018
- 50- Période réservée aux membres du comité exécutif

2. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2018

En application des articles 170 et 182 de la *Loi sur l'instruction publique*, la présidente du comité exécutif, Mme Catherine Harel Bourdon, propose de dispenser la secrétaire générale de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 octobre 2018, étant donné que les membres du comité exécutif en ont tous reçu une copie plus de six heures avant le début de la présente séance.

La proposition de la présidente est adoptée à l'unanimité par les membres présents du comité exécutif.

Il est donc **RÉSOLU**:

1° d'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif du 16 octobre 2018.

3. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du 30 octobre 2018

a) Résolution CC-M-285 de la séance du Conseil des commissaires du 24 octobre dernier concernant la proposition portant sur les travaux bénévoles dans les écoles

M. Robert Gendron, directeur général de la CSDM, mentionne que le dossier est en cours et qu'il reste quelques vérifications à faire auprès du comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal (CGTSIM).

b) Éducation à la sexualité

Mme Catherine Harel Bourdon informe qu'une lettre proposant des pistes de solutions est actuellement en cours de rédaction et sera transmise le 14 novembre prochain au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Jean-François Roberge, en lien avec les demandes envoyées aux différentes associations syndicales de la part de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE).

c) Suivis des assemblées générales

Les commissaires demandent qu'un rappel soit effectué auprès des directions d'établissement pour obtenir les noms des présidents des conseils d'établissement ainsi que ceux des délégués et des substituts au comité de parents.

4. Affaires nouvelles :

a) Programme d'enseignement des langues d'origine (*PELO*)

Des discussions portent sur la baisse du taux d'inscription en ligne du programme PELO. Des vérifications seront effectuées afin de valider les causes de cette baisse d'inscription afin de pouvoir apporter des solutions.

b) Pénurie de personnel en service de garde

Le commissaire Kenneth George aborde le sujet de pénurie de personnel en service de garde à la CSDM.

Les membres du comité exécutif échangent sur les difficultés de recrutement, les pratiques mises en place actuellement et de nouvelles stratégies envisageables afin de pallier à cette problématique.

c) Brigadiers scolaires

Les commissaires discutent de l'article paru dans La Presse de la journée qui mentionne que la Ville de Montréal prévoit augmenter de douze le nombre de brigadiers scolaires pour l'an prochain. Malgré cette bonne nouvelle, ils précisent que les besoins sont plus importants et demandent si la rédaction d'un mémoire sur la sécurité aux abords des écoles peut être réalisé en vue de sensibiliser la Ville de Montréal à ce sujet.

5. Dossiers récurrents :

a) Plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

Mme Maryse Tremblay, directrice des Services pédagogiques, mentionne que le comité de projets a tenu sa première rencontre le 1^{er} novembre dernier. Ce comité a pour principal mandat la création du comité de pilotage du PEVR. Le comité doit également s'assurer de la rédaction des plans d'action des quatre environnements (pédagogique, familial et communautaire, technopédagogique et scolaire) ainsi que ceux des services administratifs. Une prochaine rencontre est prévue le 26 novembre pour la poursuite des travaux.

Par ailleurs, le projet de consultation de l'offre de services au secondaire sera présenté lors de la Table d'échanges politico-administrative du 14 novembre et il sera déposé à la prochaine séance du Conseil des commissaires du 21 novembre prochain.

b) Budget 2018-2019 et finances

Mme Lucie Painchaud, directrice générale adjointe, mentionne qu'une présentation sera effectuée lors de la Table d'échanges du 14 novembre concernant les états financiers, les prévisions pour l'année en cours et les opportunités pour 2019-2020. Elle informe également que le Vérificateur général du Québec (VGQ) viendra présenter le rapport de l'auditeur lors de la prochaine séance du Conseil des commissaires qui se tiendra le 21 novembre prochain à l'école des Cinq-Continents.

c) Qualité de l'air

Mme Francyne Fleury, directrice générale adjointe, mentionne que quelques signalements ont été reçus et ont déjà été pris en charge. Un rappel concernant les directives à suivre pour améliorer la qualité de l'air dans les différents milieux de travail sera envoyé à l'ensemble du personnel.

- d) Capacité d'accueil
- À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

Présentation des tableaux du Service des ressources matérielles :

- o Tableau de suivi d'avancement des modulaires (confidentiel)
 - M. Guillaume Geoffroy, directeur adjoint au Service des ressources matérielles, dresse un portrait de la situation et répond aux questions soulevées par les commissaires.
- o Liste des demandes de transformation fonctionnelle (confidentielle)
- À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.
- O Avancement des projets d'ajouts d'espace et réhabilitations majeures (confidentiel)
 - M. Guillaume Geoffroy, directeur adjoint au Service des ressources matérielles, dresse un portrait des projets d'ajouts d'espace et de réhabilitations majeures.
- e) Immeubles excédentaires
- À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

f) Offre alimentaire

La commissaire Marie-José Mastromonaco informe qu'elle a reçu un courriel de Mme Geneviève Mercille, professeure adjointe au département de nutrition de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal et nutritionniste de profession. Mme Mercille a exprimé sa volonté à travailler en collaboration avec la CSDM concernant l'alimentation biologique dans les établissements scolaires. Le courriel sera transmis à la direction générale pour analyse et suivi.

- g) Suivi des projets
- À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.
- 6. <u>Rubrique des commissaires-parents</u>
 - À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.
- *7. <u>Direction générale modifications à la Directive visant à faciliter le signalement</u>
 <u>d'actes répréhensibles à l'égard de la CSDM et nomination d'une deuxième</u>
 <u>responsable du suivi des divulgations d'actes répréhensibles</u>

Document déposé : Rapport DG-01-388 en date du 9 novembre 2018

de Me Geneviève Laurin et de Mme Caroline Renaud

concernant le sujet en référence

Il est unanimement RÉSOLU:

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.
- *8. <u>Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement</u>

 <u>- personnel de direction d'établissement scolaire poste de direction adjointe -</u>

 évaluation finale année 2018-2019

Document déposé : Rapport DG-02-444 en date du 30 octobre 2018

de Mme Guylaine Cormier concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU**:

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.
- *9. <u>Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement</u>

 <u>- personnel de direction d'établissement scolaire poste de direction adjointe évaluation finale année 2018-2019</u>

Document déposé : Rapport DG-02-445 en date du 31 octobre 2018

de Mme Faten Philippe concernant le sujet en référence

Il est unanimement RÉSOLU:

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé. *10. <u>Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement</u>

— personnel de direction d'établissement scolaire — nomination à un poste de

direction adjointe à l'école Sainte-Bernadette-Soubirous

Document déposé : Rapport DG-02-446 en date du 6 novembre 2018

de Mme Guylaine Cormier concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU**:

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.
- *11. <u>Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement</u>

 personnel de direction d'établissement scolaire poste de direction adjointe –
 évaluation finale année 2018-2019

Document déposé : Rapport DG-02-447 en date du 6 novembre 2018

de Mme Faten Philippe concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU**:

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.
- *12. <u>Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement</u>

 personnel de direction d'établissement scolaire nomination à un poste de

 direction à l'école Sainte-Bibiane année 2018-2019

Document déposé : Rapport DG-02-450 en date du 13 novembre 2018

de Mme Guylaine Cormier concernant le sujet en référence

Il est unanimement RÉSOLU:

- 1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.
- *13. <u>Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement personnel de direction d'établissement scolaire nomination à un poste de direction à l'école Sainte-Bernadette-Soubirous année 2018-2019</u>

Document déposé : Rapport DG-02-451 en date du 13 novembre 2018

de Mme Guylaine Cormier concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU**:

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé. *14. Direction générale adjointe à la gestion des personnes et des pratiques d'encadrement
— personnel de direction d'établissement scolaire — nomination à un poste de
direction à l'école Notre-Dame-du-Foyer — année 2018-2019

Document déposé : Rapport DG-02-452 en date du 13 novembre 2018

de Mme Guylaine Cormier concernant le sujet en référence

Il est unanimement RÉSOLU:

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

*15. Direction générale adjointe à la gestion de la planification financière et de l'efficacité opérationnelle – entente régissant le partage des installations et des équipements scolaires et municipaux entre la Ville de Montréal et les commissions scolaires de l'île de Montréal

Document déposé: Rapport DG-05-171 en date du 6 novembre 2018

de Mme Marie-Laure Detroye concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU**:

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

16. <u>Service de l'organisation scolaire – personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et personnel de cafétéria – abolition et création de postes – modification au plan de l'effectif 2018-2019</u>

Document déposé : Rapport A-10-155 en date du 23 octobre 2018

de M. Sylvain Senécal et de Mme Badia Nafa

concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la sentence arbitrale n° : CO-02962 concernant le grief n° : 2020-0000681-5320 déposé par l'APPA;

CONSIDÉRANT l'entente entre l'Association professionnelle du personnel administratif *inc.*-CSN (APPA) et la CSDM;

Il est unanimement **RÉSOLU**:

1° d'ABOLIR le poste de technicien en administration dont le numéro de poste est le 4211-8319;

- de MODIFIER en conséquence le plan de l'effectif 2018-2019 du personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, manuel ouvrier, et des aides-concierges, concierges et personnel de cafétéria.
- 17. <u>Services pédagogiques réseau du sport étudiant du Québec (RSEQ) Montréal adhésion et financement au RSEQ Montréal pour l'année scolaire 2018-2019</u>

Document déposé : Rapport A-11-129 en date du 7 novembre 2018 de M. Thierry Mélinge concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que le RSEQ Montréal est un organisme à but non lucratif qui regroupe l'ensemble des écoles de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et de la Commission scolaire de la Pointe-de-l'Île ainsi que 31 collèges privés francophones de Montréal;

CONSIDÉRANT que sa mission est de promouvoir et de développer le sport et l'activité physique en milieu scolaire et qu'il favorise ainsi l'éducation, la réussite scolaire et la santé des jeunes;

CONSIDÉRANT que cette mission est en accord avec les valeurs de la CSDM;

CONSIDÉRANT la demande de financement de la part du RSEQ Montréal pour l'année scolaire 2018-2019;

CONSIDÉRANT la participation annuelle de la CSDM au financement de l'association sportive depuis l'année scolaire 2000-2001;

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir la tenue d'activités sportives pour les élèves;

CONSIDÉRANT que la somme de 58 532 \$ est déjà déposée au budget des Services pédagogiques;

- 1° d'AUTORISER le renouvellement de l'adhésion de la CSDM au RSEQ Montréal à titre de membre collectif pour l'année scolaire 2018-2019;
- de FINANCER l'affiliation et de verser la cotisation au RSEQ Montréal pour l'année 2018-2019, ainsi que de financer l'organisation du championnat d'athlétisme et du gala du sport étudiant, en puisant la somme de 58 532 \$ prévue à cette fin à l'indice 375-000-1-27100-530;
- 3° de PROCÉDER au premier versement de 29 266 \$ dès maintenant;
- 4° de PRÉVOIR un deuxième versement de 29 266 \$ pour le 1^{er} mars 2019.

18. Service de la gestion des personnes et du développement des compétences –

personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et
du secteur de l'adaptation scolaire, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et
personnel de cafétéria – création et abolitions de postes – modification au plan de
l'effectif 2018-2019

Document déposé : Rapport A-29-1905 en date du 5 novembre 2018 de Mme Mathilde Branconnier concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT les nombreuses tâches qui doivent être faite durant l'été afin de préparer la prochaine année scolaire;

CONSIDÉRANT que l'école possède les fonds nécessaires pour la création du poste;

Il est unanimement **RÉSOLU**:

- 1° d'ABOLIR un poste saisonnier à temps plein, à 100 %, d'opérateur en informatique classe I à l'école Jeanne-Mance;
- de CRÉER un poste annuel à temps plein, à 100 %, d'opérateur en informatique classe I à l'école Jeanne-Mance et d'IMPUTER la dépense à l'indice 100-265-1-22200-160;
- de MODIFIER en conséquence le plan de l'effectif 2018-2019 du personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et personnel de cafétéria (résolution 5 de la séance extraordinaire du Conseil des commissaires du 9 mai 2018).
- 19. <u>Service de la gestion des personnes et du développement des compétences personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et personnel d'encadrement modification aux plans de l'effectif</u>

Document déposé : Rapport A-29-1907 en date du 6 novembre 2018 de M^e Marie Christine Hébert et Mme France Durocher concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le retard dans les opérations et les plans d'action du Vérificateur général du Québec (VGQ), le manque d'expertise, les coupures de personnels des dernières années, les postes vacants, la pénurie, les mouvements de personnel et la hausse des dossiers à traiter ont entraînés des retards au Bureau de la paie et des avantages sociaux;

CONSIDÉRANT que le Bureau de la paie et des avantages sociaux est à la remorque de toutes les transactions effectuées dans les établissements en plus d'être la dernière étape du processus RH (recrutement, dotation et finalement la paie et les avantages sociaux) ce qui a pour effet de mettre de la pression sur le personnel en place vu les courts délais et l'importance de verser la rémunération due;

CONSIDÉRANT que le surtemps est maintenant chose courante et malgré cela le personnel en place n'est pas en mesure de pallier au retard ou aux corrections demandées par le VGQ tout en assurant les opérations courantes;

CONSIDÉRANT que l'équipe de production de paie qui s'est jointe au Bureau de la paie et des avantages sociaux depuis 1^{er} juillet 2018 avait également subit des coupures importantes de personnels ce qui a pour impact la mise en péril de certaines opérations massives;

CONSIDÉRANT que nous nous dirigeons vers l'utilisation d'un nouveau système de traitement de la paie, soit le système Mosaïk qui viendra modifier de façon considérable les procédures actuelles ainsi que l'organisation du travail;

CONSIDÉRANT la volonté du Service de la gestion des personnes et du développement des compétences (SGPDC) de prendre en charge les divers retards dans les opérations et de rehausser l'expérience employé du personnel œuvrant au Bureau de la paie et des avantages sociaux (BPAS);

CONSIDÉRANT les difficultés rencontrées dans le comblement du poste d'analyste en prévention au Bureau des Services conseils en assiduité au travail (BSCAT) ainsi que celles reliées à l'affichage d'un poste non régulier;

CONSIDÉRANT les nouvelles fonctions pouvant être attribuées à un régisseur faisant partit du personnel d'encadrement, notamment celle en gestion et en rôle-conseil relativement à la mise en œuvre d'un plan d'action en prévention des accidents du travail:

- de CRÉER deux postes d'agents classes principales au BPAS. Le Service de la gestion des personnes et du développement des compétences n'a pas les fonds nécessaires dans son budget de fonctionnement, nous demandons que les postes soient financés à même l'équilibre budgétaire;
- de CRÉER un poste de technicien en administration production au BPAS.
 Le SGPDC n'a pas les fonds nécessaires dans son budget de fonctionnement, nous demandons que les postes soient financés à même l'équilibre budgétaire;
- de MODIFIER en conséquence le plan de l'effectif 2018-2019 du personnel de soutien administratif, technique, paratechnique du secteur général et du secteur de l'adaptation scolaire, manuel ouvrier, aides-concierges, concierges et personnel de cafétéria (résolution 5 de la séance du Conseil des commissaires du 9 mai 2018);
- de CRÉER un poste de régisseur en prévention au Bureau des services conseils en assiduité au travail et d'imputer la dépense à l'indice 516000-1-52330-120;

- 5° de MODIFIER en conséquence le plan de l'effectif 2018-2019 du personnel d'encadrement (résolution 6 de la séance du Conseil des Commissaires du 9 mai 2018).
- 20. <u>Service des ressources financières école Victor-Doré remplacement de l'alarme-intrusion et de l'éclairage d'urgence appel d'offres 25-2581P attribution</u> d'un contrat

Document déposé : Rapport A-31-3585-A en date du 26 octobre 2018 de M. Yassine Bennis Touhaf concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour le remplacement de l'alarme-intrusion et de l'éclairage d'urgence à l'école Victor-Doré:

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (CSDM), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la CSDM;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

- d'ACCORDER un contrat de 273 838 \$ plus taxes à l'entrepreneur Les entreprises Serge Vigneault ltée, plus bas soumissionnaire conforme, pour le remplacement de l'alarme-intrusion et de l'éclairage d'urgence à l'école Victor-Doré;
- 2º d'AUTORISER le directeur adjoint du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;

- 3° de DÉLÉGUER à la direction du Service des ressources matérielles (directeur et directeurs adjoints) le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.
- 21. <u>Service des ressources financières école Joseph-Charbonneau remplacement du serpentin de refroidissement du système # 1 appel d'offres 25-2583P attribution d'un contrat</u>

Document déposé : Rapport A-31-3587 en date du 31 octobre 2018

de Mme Yuanyuan Chen concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis visant à retenir les services d'un entrepreneur pour le remplacement du serpentin de refroidissement du système # 1 à l'école Joseph-Charbonneau;

CONSIDÉRANT que la *Politique de gestion et d'attribution de contrats* (P2013-1) a été respectée;

CONSIDÉRANT les règles prévues à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (L.R.Q., c. C-65.1) (LCOP) et aux règlements adoptés en vertu de cette loi;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la LCOP et du *Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal* (CSDM), puisqu'il s'agit d'un contrat d'une valeur de 100 000 \$ et plus, seul le comité exécutif peut autoriser une dépense supplémentaire tout en pouvant cependant déléguer ce pouvoir à un cadre jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;

CONSIDÉRANT que ce projet fera l'objet d'une demande de financement dans le cadre de la mesure 50624 – Réfection et transformation des actifs;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget d'investissement de la CSDM:

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

- d'ACCORDER un contrat de 127 900 \$ plus taxes à l'entrepreneur B² Tuyauterie Industrielle inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour le remplacement du serpentin de refroidissement du système # 1 à l'école Joseph-Charbonneau;
- 2° d'AUTORISER le directeur adjoint du Bureau des approvisionnements à signer le contrat compris dans les documents d'appel d'offres;

- 3° de DÉLÉGUER à la direction du Service des ressources matérielles (directeur et directeurs adjoints) le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.
- 22. <u>Service des ressources financières fourniture sur demande d'armoires, de classeurs et de casiers pour vestiaire, en métal appel d'offres 28-171P première option de renouvellement</u>

Document déposé : Rapport A-31-3592 en date du 2 octobre 2018

de M. Jean-Robert Isandjola et de Mme Sophie Beauchamp

concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'à la suite d'un appel d'offres public, deux contrats à commandes ont été attribués pour la fourniture sur demande d'armoires, de classeurs et de casiers pour vestiaires, en métal à *Groupe Lincora inc*. pour le lot 1 et à *Perfix inc*. pour le lot 2;

CONSIDÉRANT que l'appel d'offres prévoit la possibilité d'exercer une option de renouvellement d'une année, avec l'accord du comité exécutif de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et des adjudicataires;

CONSIDÉRANT que les services du *Groupe Lincora inc*. et de *Perfix inc*. sont jugés satisfaisants;

CONSIDÉRANT que *Groupe Lincora inc.* accepte l'option de renouvellement pour une année supplémentaire, aux mêmes conditions;

CONSIDÉRANT que *Perfix inc*. accepte l'option de renouvellement pour une année supplémentaire, aux mêmes conditions;

- d'EXERCER l'option de renouvellement, pour la période du 1^{er} décembre 2018 au 30 novembre 2019, de l'entente concernant la fourniture sur demande d'armoires, de classeurs et de casiers pour vestiaires, en métal à :
 - Lot 1 : Casiers pour vestiaires, à *Groupe Lincora inc.* pour une valeur estimée à 235 490,12 \$ plus taxes, sans toutefois dépasser le montant maximal de 697 064,14 \$ prévu pour la durée totale du contrat.
 - Lot 2 : Armoires, classeurs et étagères, à *Perfix inc.* pour une valeur estimée à 368 193,22 \$ plus taxes, sans toutefois dépasser le montant maximal de 1 104 579,66 \$ prévu pour la durée totale du contrat.

23. <u>Service des ressources financières – service à taux forfaitaires pour l'entretien et la réparation des tableaux numériques et d'écrans interactifs – appel d'offres 15-276P – attribution d'un contrat</u>

Document déposé : Rapport A-31-3595 en date du 7 novembre 2018

de Mmes Liz Urbina et Fatima-Zahra Zouaki

concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Commission scolaire de Montréal (CSDM) d'obtenir les services d'une firme spécialisée et certifiée dans l'entretien et la réparation des tableaux numériques interactifs;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été publié pour retenir les services pour l'entretien et la réparation de tableaux numériques interactifs et d'écrans interactifs;

CONSIDÉRANT que l'entente initiale, d'une durée d'une année à compter de la date d'attribution du contrat, est assortie de deux options de renouvellement d'une année chacune et qui devront être acceptées par l'adjudicataire et par le comité exécutif;

CONSIDÉRANT que la dépense annuelle est estimée à 175 000 \$ pour l'ensemble des besoins de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT que les deux soumissions reçues ont été déclarées admissibles et conformes;

CONSIDÉRANT que les fonds nécessaires seront puisés à même le budget centralisé dans le cadre de la mesure 50760 – Mise aux normes des infrastructures technologiques des commissions scolaires du Québec – 2018-2019;

Il est PROPOSÉ:

- d'ACCORDER un contrat d'une valeur de 157 071,50 \$ plus taxes au fournisseur Solutions informatiques Inso, plus bas soumissionnaire conforme, pour l'entretien et la réparation des tableaux numériques et d'écrans interactifs. Ce contrat, d'une durée d'une année, sera valide à compter du 14 novembre 2018 et pourra être reconduit pour deux années supplémentaires, une année à la fois, à la demande de la CSDM et avec l'accord de l'adjudicataire et du comité exécutif;
- de DÉLÉGUER au directeur du Service des technologies de l'information le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat.

La commissaire Marie-José Mastromonaco propose d'ajouter un 3^e énoncé qui se lit comme suit :

« 3° de MANDATER le Service des technologies de l'information de faire un état de situation concernant le renouvellement du parc des tableaux numériques et écrans interactifs lors de la séance du comité exécutif du 25 juin 2019. »

La proposition de la commissaire est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

Il est donc unanimement **RÉSOLU**:

- d'ACCORDER un contrat d'une valeur de 157 071,50 \$ plus taxes au fournisseur Solutions informatiques Inso, plus bas soumissionnaire conforme, pour l'entretien et la réparation des tableaux numériques et d'écrans interactifs. Ce contrat, d'une durée d'une année, sera valide à compter du 14 novembre 2018 et pourra être reconduit pour deux années supplémentaires, une année à la fois, à la demande de la CSDM et avec l'accord de l'adjudicataire et du comité exécutif;
- de DÉLÉGUER au directeur du Service des technologies de l'information le pouvoir d'autoriser, pour ce contrat, toute modification qui occasionnerait une dépense supplémentaire, et ce, jusqu'à concurrence de 10 % du montant initial du contrat;
- 3° de MANDATER le Service des technologies de l'information de faire un état de situation concernant le renouvellement du parc des tableaux numériques et écrans interactifs lors de la séance du comité exécutif du 25 juin 2019.
- 24. <u>Service des ressources financières acquisition d'une solution d'optimisation et de planification des parcours scolaires et de réduction des coûts des opérations avis d'intention 27-582S attribution d'un contrat de gré à gré</u>

Document déposé : Rapport A-31-3598-A en date du 5 novembre 2018

de M. Yassine Bennis Touhaf et Mme Fatima-Zahra Zouaki

concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de Montréal (CSDM) souhaite se doter d'une solution d'optimisation et de planification des parcours scolaires et de réduction des coûts des opérations;

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 13.4 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP), un avis d'intention a été publié pour permettre à des entreprises de manifester leur intérêt pour ce projet;

CONSIDÉRANT qu'à l'issue du processus d'avis d'intention, aucune proposition n'a été reçue;

CONSIDÉRANT que la firme canadienne des services de consultations *CSched-CAN* est un fournisseur unique pour l'optimisation de l'agencement des parcours scolaires avec la solution logiciel *HASTUS* de la firme *Giro*;

CONSIDÉRANT que la firme CSched-CAN a réalisé la première phase du projet;

CONSIDÉRANT que la dépense sera absorbée par le budget du projet des pistes d'optimisations;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de l'article 101 du *Règlement R2011-1* concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal, le comité exécutif approuve les contrats d'approvisionnement conclus de gré à gré pour une valeur supérieure à 100 000 \$;

Il est PROPOSÉ:

1° d'ACCORDER un contrat de gré à gré d'une valeur de 208 978 \$ plus taxes à *CSched-CAN* pour l'acquisition d'une solution d'optimisation et de planification des parcours scolaires et de réduction des coûts des opérations.

La commissaire Marie-José Mastromonaco propose d'ajouter un 2^e énoncé qui se lit comme suit :

« 2° d'EFFECTUER des suivis périodiques auprès du comité consultatif sur le transport concernant la solution d'optimisation et de planification des parcours scolaires et de réduction des coûts des opérations. »

La proposition de modification est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

Il est donc unanimement **RÉSOLU**:

- 1° d'ACCORDER un contrat de gré à gré d'une valeur de 208 978 \$ plus taxes à *CSched-CAN* pour l'acquisition d'une solution d'optimisation et de planification des parcours scolaires et de réduction des coûts des opérations;
- 2º d'EFFECTUER des suivis périodiques auprès du comité consultatif sur le transport concernant la solution d'optimisation et de planification des parcours scolaires et de réduction des coûts des opérations.
- *25. <u>Service des ressources financières états financiers exercice clos le 30 juin 2018</u>

Document déposé : Rapport A-31-3600 en date du 8 novembre 2018

de Mme Lise M. Bégin et de MM. Krimo Azouaou et Michel Plante concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU**:

1° de TRANSMETTRE au Conseil des commissaires la proposition contenue dans le rapport déposé.

26. <u>Service des ressources financières – service d'enlèvement, de reconditionnement et de recyclage des matériels informatiques et des appareils multifonctions – appel d'offres 15-274D – attribution d'un contrat de gré à gré</u>

Document déposé : Rapport A-31-3603-A en date du 9 novembre 2018

de Mmes Liz Urbina et Yuanyuan Chen concernant le sujet

en référence

CONSIDÉRANT qu'un contrat a été attribué à *Insertech Angus* pour les services en récupération et en recyclage pour effectuer, sur demande, l'enlèvement, le reconditionnement et le recyclage des matériels informatiques et des photocopieurs pour l'ensemble de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT qu'Insertech Angus ne souhaite pas renouveler le contrat;

CONSIDÉRANT les engagements de la CSDM en matière de gestion écoresponsable clairement établis par sa Politique environnementale;

CONSIDÉRANT la volonté de la CSDM de favoriser les entreprises d'économie sociale telle que l'exprime sa *Politique de gestion et d'attribution de contrats*;

CONSIDÉRANT que l'offre de service formulée par l'entreprise *Uni-Recycle inc.* comporte des avantages pour les membres de la communauté éducative de la CSDM;

CONSIDÉRANT que les modalités de l'entente énoncées au rapport;

CONSIDÉRANT que la qualité des services d'*Uni-Recycle inc.* a été vérifiée auprès des principaux clients de celui-ci et que les résultats sont positifs;

CONSIDÉRANT que les liens d'affaires d'*Uni-Recycle inc*. avec ses principaux partenaires sous-traitants ont été vérifiés et apparaissent satisfaisants;

Il est unanimement **RÉSOLU**:

de SIGNER une entente avec *Uni-Recycle inc.*, pour l'enlèvement, le reconditionnement et le recyclage des matériels informatiques et des appareils multifonctions. Cette entente propose une période d'essai de trois (3) mois à compter de la date d'attribution. Si la période d'essai est à la satisfaction des parties, l'entente sera automatiquement prolongée pour une durée de deux (2) ans et sera assortie d'une option de renouvellement d'une année, à la demande de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et avec l'accord de l'adjudicataire et du comité exécutif.

27. <u>Service des ressources financières – acquisition de moteurs d'avion usagés – appel d'offres 27-586P – attribution d'un contrat</u>

Document déposé: Rapport A-31-3609 en date du 12 novembre 2018

de Mmes Yuanyuan Chen et Nathalie Sauvé

concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été publié pour retenir les services d'un fournisseur de moteurs d'avion usagés pour l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal (EMAM);

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été reçues et une seule soumission a été déclarée admissible et conforme;

CONSIDÉRANT le refus du soumissionnaire conforme de baisser son prix à la suite d'une demande formulée conformément à l'article 15 du Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics;

CONSIDÉRANT que l'écart favorable de 20 % (40 948 \$) par rapport à l'estimation de l'école (200 000 \$);

CONSIDÉRANT que cette dépense sera imputée au budget de mobilier, d'appareillage et d'outillage (MAO) de l'EMAM, et que le MAO est une allocation spécifique réservée exclusivement à cette fin;

CONSIDÉRANT que le Bureau des approvisionnements du Service des ressources financières recommande d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire qui s'est conformé aux exigences formulées dans l'appel d'offres;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'EMAM;

Il est unanimement **RÉSOLU**:

- 1° d'ACCORDER un contrat d'une valeur de 159 052 \$ plus taxes au fournisseur *Avotek*, plus bas soumissionnaire conforme, pour l'acquisition de moteurs d'avion usagés pour l'EMAM.
- *28. <u>Service des ressources matérielles demande d'autorisation afin de procéder à l'aliénation du 6255, rue Boyer</u>

Document déposé : Rapport A-33-1277 en date du $1^{\rm er}$ novembre 2018

de Mme Chantal Brassard concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU**:

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé. 29. <u>Service des ressources matérielles – immeuble excédentaire, sis au 4120, 43^e Rue – travaux supplémentaires dans le cadre d'un ajout d'une issue et d'installation d'un dispositif antirefoulement</u>

Document déposé : Rapport A-33-1279 (version corrigée) en date

du 5 novembre 2018 de Mme Josée Depuis concernant le sujet

en référence

CONSIDÉRANT le contrat attribué à l'entrepreneur *Roland Grenier construction ltée*, pour l'ajout d'une issue et d'installation d'un dispositif antirefoulement au 4120, 43° Rue, Montréal (imm. excédentaire no 418L);

CONSIDÉRANT que la Régie du bâtiment du Québec a émis un avis de nonconformité au Centre de la petite enfance Au galop, car ce dernier contrevenait au code national du bâtiment quant au nombre d'issues réglementaire;

CONSIDÉRANT que, en plus, le réaménagement mineur du CPE incluait le déplacement de certains équipements de plomberie et d'un cabinet incendie;

CONSIDÉRANT que l'entrée d'eau a été mise à jour pendant les travaux de plomberie pour intégrer le dispositif antirefoulement, et ce, en vue de se conformer à la réglementation de la Ville;

CONSIDÉRANT qu'un panneau annonciateur d'alarme incendie a été ajouté en cour de travaux à la demande de la CSDM;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal et de la Loi sur les contrats des organismes publics;

CONSIDÉRANT que la dépense dont fait état le présent rapport sera absorbée par le budget de fonctionnement et que, par conséquent, elle aura une incidence sur la situation financière de la Commission scolaire de Montréal:

Il est unanimement **RÉSOLU**:

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à l'entrepreneur *Roland Grenier construction ltée*, la somme incluse dans le présent rapport, associée à l'ensemble des interventions supplémentaires nécessaires dans le cadre de l'ajout d'une issue et d'installation d'un dispositif antirefoulement au bâtiment excédentaire sis au 4120, 43° Rue, Montréal.
- *30. <u>Service des ressources matérielles école Bedford démolition partielle pour agrandissement</u>

Document déposé : Rapport A-33-1281 en date du 5 novembre 2018

de Mme Marie-Eve Picotin concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT qu'en 2011, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) autorisait la réalisation du projet d'agrandissement de l'école Bedford:

CONSIDÉRANT qu'afin de réaliser le projet d'agrandissement, une démolition partielle de l'école Bedford est nécessaire;

CONSIDÉRANT le Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal;

CONSIDÉRANT le montage financier décrit dans le présent rapport;

Il est PROPOSÉ:

1° de MANDATER le Service des ressources matérielles pour entreprendre les démarches nécessaires auprès du MEES en vue d'obtenir les autorisations requises relativement à la démolition partielle pour permettre l'agrandissement de l'école Bedford.

La commissaire Marie-José Mastromonaco propose d'ajouter l'énoncé qui suit :

« 2º d'INFORMER les conseils d'établissement des changements à venir. »

La proposition de modification est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

Par conséquent,

Il est unanimement **RÉSOLU** de RECOMMANDER au Conseil des commissaires :

- 1° de MANDATER le Service des ressources matérielles pour entreprendre les démarches nécessaires auprès du MEES en vue d'obtenir les autorisations requises relativement à la démolition partielle pour permettre l'agrandissement de l'école Bedford;
- 2° d'INFORMER les conseils d'établissement des changements à venir.
- *31. Service des ressources matérielles École des métiers de l'horticulture de Montréal signature d'un acte d'emphytéose entre la Commission scolaire de Montréal et la Ville de Montréal et d'une lettre de résiliation partielle du bail permettant la construction de nouvelles serres au Jardin botanique

Document déposé : Rapport A-33-1282 en date du 6 novembre 2018

de Mme Marie-Laure Detroye concernant le sujet en référence

Il est unanimement RÉSOLU:

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé. *32. Service des ressources matérielles – demande d'autorisation pour la signature d'un bail entre la Commission scolaire de Montréal et Aéroports de Montréal pour les besoins de l'École des métiers de l'aérospatiale de Montréal à Mirabel

Document déposé : Rapport A-33-1284 en date du 6 novembre 2018

de Mme Marie-Laure Detroye concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU**:

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

33. <u>Service des ressources matérielles – école Saint-Jean-de-Matha – coûts supplémentaires pour le déplacement de deux unités modulaires</u>

Document déposé : Rapport A-33-1285 en date du 8 novembre 2018

de Mme Carla Kafrouni concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le contrat d'approvisionnement attribué en 2002 et prolongé à l'été 2018 au fournisseur *AMB Tresec inc.* pour la fourniture, l'installation et la location de deux unités modulaires à l'école Saint-Jean-de-Matha (6970, rue Dumas à Montréal);

CONSIDÉRANT l'important projet d'ajout d'un gymnase au printemps 2019 à l'école Saint-Jean-de-Matha, en plus des réaménagements fonctionnels prévus dans l'école;

CONSIDÉRANT que pour faciliter la réalisation de ces travaux d'envergure concurremment avec les activités scolaires, le déplacement des deux classes modulaires s'impose;

CONSIDÉRANT les délais restreints, d'ici le début du chantier, pour déplacer les unités modulaires et exécuter les travaux connexes à cette installation:

CONSIDÉRANT la proposition faite par le fournisseur *AMB Tresec inc*. pour fournir et installer deux nouvelles unités modulaires et démanteler les deux existantes de l'école Saint-Jean-de-Matha, et les coûts associés à ce déplacement, tels que décrits au présent rapport;

CONSIDÉRANT que l'approbation de ces coûts supplémentaires relève de la délégation de pouvoirs du comité exécutif conformément aux dispositions de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP) et du Règlement concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal (R2011-1);

CONSIDÉRANT que les sommes qui seront dépensées pour le déplacement des unités modulaires et dont fait état le présent rapport seront imputées entièrement à la mesure 30145 qui permet de financer les dépenses associées aux unités modulaires, ou à défaut d'obtenir la totalité du financement requis, ces sommes seront absorbées par le budget d'investissement et par conséquent, elles n'auront pas d'incidence sur la situation financière de la Commission scolaire de Montréal;

Il est unanimement **RÉSOLU**:

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer à l'entrepreneur AMB Tresec inc. la somme incluse dans le présent rapport, dans le cadre du remplacement et du déplacement des unités modulaires à l'école Saint-Jean-de-Matha.
- 34. <u>Service des ressources matérielles école Pierre-Dupuy travaux supplémentaires</u> dans le cadre du remplacement de 7 clapets anti-retour

Document déposé : Rapport A-33-1286 en date du 5 novembre 2018

de M. Maxime Fontaine concernant le sujet en référence

La présidente, Mme Catherine Harel-Bourdon, propose de reporter l'étude de cette proposition à la séance du comité exécutif du 27 novembre 2018.

Cette proposition de dépôt est adoptée à l'unanimité par les commissaires présents.

Il est donc **RÉSOLU**:

- 1º de REPORTER l'étude de cette proposition à la séance du comité exécutif du 27 novembre 2018.
- 35. <u>Service des ressources matérielles résolution CC-M-278- concours d'architecture</u> visant les projets approuvés dans le cadre du Programme québécois des infrastructures

Document déposé : Rapport A-33-1287 en date du 12 novembre 2018

de Mme Claude Laurin concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que des projets d'agrandissement et de construction d'écoles sont soumis pour financement chaque année par la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT que ces futurs ouvrages viendront enrichir le corpus immobilier exceptionnel de la CSDM;

CONSIDÉRANT que les objectifs de qualité, d'originalité et d'innovation associés aux concours architecturaux souscrivent sans conteste aux principes de réussite éducative et de développement durable visés par une bonification financière;

CONSIDÉRANT l'utilisation de cette bonification pouvant aller jusqu'à 15 % est conditionnelle à l'approbation préalable du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et devra faire l'objet d'une justification détaillée au plus tard à la fin de l'étape concept du projet;

CONSIDÉRANT que le financement des projets n'a pas été accordé à la hauteur des demandes déposées au lot 8;

CONSIDÉRANT qu'afin de faciliter l'implantation de nouveaux processus adaptés à la pratique de concours, le Service des ressources matérielles propose de retenir de gré à gré et ponctuellement les services d'un expert accompagnateur;

- 1° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à retenir de gré à gré les services professionnels d'un expert accompagnateur permettant au personnel de la CSDM de s'approprier le processus de concours;
- 2° de MANDATER la Direction générale en collaboration avec le Secrétariat général, de tenir des séances d'information auprès des directions des services, afin de favoriser l'appropriation du processus de concours architectural;
- 3° de MANDATER le Service des ressources matérielles en collaboration avec le Bureau des approvisionnements de lancer un appel d'offres public afin de retenir les services d'un conseiller professionnel pour l'organisation de concours architecturaux pour les projets mentionnés dans le présent rapport;
- 4° d'AUTORISER le Service des ressources matérielles à payer les honoraires du conseiller professionnel pour l'organisation des concours et de l'expert accompagnateur à partir des sommes prévues pour les concours d'architecture à l'annexe F du Plan directeur d'investissement 2018-2023;
- 5° de MANDATER le Service des ressources matérielles à présenter les scénarios finaux de réalisation des projets (financement et portée de travaux révisés) pour approbation avant le lancement des concours architecturaux;
- 6° de MANDATER le Service des ressources matérielles afin de poursuivre les démarches auprès du MEES pour faire reconnaître et financer la pratique des concours architecturaux:
- 7° de MANDATER le Service des ressources matérielles afin d'entamer des démarches auprès du MEES pour obtenir, sans condition, le budget de bonification pour la réussite éducative et le développement durable pour les projets mentionnés au présent rapport;
- 8° de MANDATER le Service des ressources matérielles de soumettre au MEES, dans l'éventualité où un projet serait retenu selon un processus de concours d'architecture, une demande d'autorisation, pour tout dépassement du délai de réalisation indiqué dans la Convention d'aide financière.

*36. <u>Service des ressources matérielles – 4635, Place Borden – signature d'un bail</u> entre la Commission scolaire de Montréal et la Commission scolaire English Montréal

Document déposé : Rapport A-33-1288 en date du 6 novembre 2018

de Mme Marie-Laure Detroye concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU**:

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

*37. Service du secrétariat général – ajout d'un projet dans le cadre de la mesure Embellissement des cours d'école (50530) pour l'année 2018-2019

Document déposé : Rapport A-33-1289 en date du 7 novembre 2018

de M. Rémi Comte Duvernay concernant le sujet en référence

Il est unanimement **RÉSOLU**:

1° de RECOMMANDER au Conseil des commissaires d'accepter la proposition contenue dans le rapport déposé.

38. <u>Service du secrétariat général – Bureau des communications et de la participation citoyenne – mesure Aide individualisée (15021) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) – attribution d'un contrat de services de gré à gré à l'organisme Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes (CRECA)</u>

Document déposé : Rapport A-34-3148 en date du 2 novembre 2018

de M. Alain Gravel concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le nouveau Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT que le Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes (CRECA) est un organisme communautaire dont la mission est d'organiser des activités éducatives afin de favoriser l'intégration et l'autonomisation des adultes tout en intervenant sur des problèmes présents chez les jeunes et les familles dans le quartier;

CONSIDÉRANT le souhait des directions des douze écoles primaires de poursuivre leur partenariat de qualité avec l'organisme Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes (CRECA);

CONSIDÉRANT la somme de la mesure Aide individualisée (15021) à attribuer aux douze écoles participantes, soit 181 690 \$;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM et de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP);

CONSIDÉRANT la directive du Secrétariat du Conseil du trésor concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics;

CONSIDÉRANT que l'attribution d'un contrat de gré à gré de 100 000 \$ et plus requiert l'autorisation préalable du dirigeant de l'organisme et qu'un rapport doit être soumis au Secrétariat du Conseil du trésor, dans les 30 jours suivant la date de l'autorisation écrite du dirigeant de l'organisme;

CONSIDÉRANT l'obligation pour la CSDM de publier au système électronique d'appels d'offres (SEAO) du Gouvernement du Québec tous les contrats de 25 000 \$ et plus;

Il est unanimement **RÉSOLU**:

- 1° d'AUTORISER et d'ATTRIBUER un contrat de gré à gré de 181 690 \$ à l'organisme à but non lucratif Centre de ressources éducatives et communautaires pour adultes (CRECA) pour des services d'aide aux devoirs offerts dans douze écoles primaires des quartiers Ahuntsic et Saint-Michel, le tout conformément à l'article 111 du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM et au paragraphe 4 de l'article 13 de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP);
- 2° de DEMANDER au Secrétariat général de remplir, pour ledit contrat de services de gré à gré, le formulaire de reddition de comptes du Conseil du trésor;
- 3° de DEMANDER au Bureau des approvisionnements de publier ledit contrat au système électronique d'appels d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO).
- 39. Service du secrétariat général Bureau des communications et de la participation citoyenne mesure Aide individualisée (15021) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) attribution d'un contrat de services de gré à gré à l'organisme Club Intergénération La Petite-Patrie (CLIPP)

Document déposé : Rapport A-34-3149 en date du 29 octobre 2018 de M. Alain Gravel concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le nouveau Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT que le Club Intergénération La Petite-Patrie (CLIPP) est un organisme communautaire dont la mission est d'organiser des activités éducatives qui réunissent des gens de toutes les générations afin de favoriser la création de liens intergénérationnels tout en intervenant sur des problèmes présents dans le quartier;

CONSIDÉRANT le souhait des directions des treize écoles primaires de poursuivre leur partenariat de qualité avec l'organisme le Club Intergénération La Petite-Patrie (CLIPP);

CONSIDÉRANT la somme de la mesure Aide individualisée (15021) à attribuer aux douze écoles participantes, soit 159 281 \$;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM et de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP);

CONSIDÉRANT la directive du Secrétariat du Conseil du trésor concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics;

CONSIDÉRANT que l'attribution d'un contrat de gré à gré de 100 000 \$ et plus requiert l'autorisation préalable du dirigeant de l'organisme et qu'un rapport doit être soumis au Secrétariat du Conseil du trésor, dans les 30 jours suivant la date de l'autorisation écrite du dirigeant de l'organisme;

CONSIDÉRANT l'obligation pour la CSDM de publier au système électronique d'appels d'offres (SEAO) du Gouvernement du Québec tous les contrats de 25 000 \$ et plus;

Il est unanimement **RÉSOLU**:

- 1° d'AUTORISER et d'ATTRIBUER un contrat de gré à gré de 159 281 \$ à l'organisme à but non lucratif le Club Intergénération La Petite-Patrie (CLIPP) pour des services d'aide aux devoirs offerts dans treize écoles primaires des quartiers Villeray, Rosemont, La Petite-Patrie, le Plateau Mont-Royal, le tout conformément à l'article 111 du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM et au paragraphe 4 de l'article 13 de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP);
- 2° de DEMANDER au Secrétariat général de remplir, pour ledit contrat de services de gré à gré, le formulaire de reddition de comptes du Conseil du trésor;
- 3° de DEMANDER au Bureau des approvisionnements de publier ledit contrat au système électronique d'appels d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO).
- 40. <u>Service du secrétariat général Bureau des communications et de la participation citoyenne mesure Aide individualisée (15021) du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) attribution d'un contrat de services de gré à gré à l'organisme Centre communautaire Petite-Côte</u>

Document déposé : Rapport A-34-3150 en date du 29 octobre 2018

de M. Alain Gravel concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le nouveau Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire de Montréal (CSDM);

CONSIDÉRANT que le Centre communautaire Petite-Côte est un organisme communautaire qui accompagne les familles et la communauté du quartier dans leur prise en charge pour améliorer leurs conditions de vie;

CONSIDÉRANT que le Centre communautaire Petite-Côte a, au fil du temps, acquis des compétences et une expertise particulière en matière d'aide aux devoirs et a mis en place des mécanismes d'évaluation en plus d'offrir aux élèves des services de très bonne qualité;

CONSIDÉRANT le souhait des directions des onze écoles primaires de poursuivre leur partenariat de qualité avec l'organisme le Centre communautaire Petite-Côte;

CONSIDÉRANT la somme de la mesure Aide individualisée (15021) à attribuer aux onze écoles participantes, soit 132 531 \$;

CONSIDÉRANT les dispositions applicables du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM et de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP);

CONSIDÉRANT la directive du Secrétariat du Conseil du trésor concernant la reddition de comptes en gestion contractuelle des organismes publics;

CONSIDÉRANT que l'attribution d'un contrat de gré à gré de 100 000 \$ et plus requiert l'autorisation préalable du dirigeant de l'organisme et qu'un rapport doit être soumis au secrétariat du Conseil du trésor, dans les 30 jours suivant la date de l'autorisation écrite du dirigeant de l'organisme;

CONSIDÉRANT l'obligation pour la CSDM de publier au système électronique d'appels d'offres (SEAO) du Gouvernement du Québec tous les contrats de 25 000 \$ et plus;

- 1° d'AUTORISER et d'ATTRIBUER un contrat de gré à gré de 132 531 \$ à l'organisme à but non lucratif le Centre communautaire Petite-Côte pour des services d'aide aux devoirs offerts dans onze écoles primaires du quartier Rosemont, le tout conformément à l'article 111 du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la CSDM et au paragraphe 4 de l'article 13 de la Loi sur les contrats des organismes publics (LCOP);
- 2° de DEMANDER au Secrétariat général de remplir, pour ledit contrat de services de gré à gré, le formulaire de reddition de comptes du Conseil du trésor;

3° de DEMANDER au Bureau des approvisionnements de publier ledit contrat au système électronique d'appels d'offres du Gouvernement du Québec (SEAO).

41. <u>Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2018</u>

Document déposé : Rapport A-34-3110 en date du 2 novembre 2018 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de novembre 2018;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal;

Il est unanimement RÉSOLU:

1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de novembre 2018, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

42. <u>Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2018</u>

Document déposé : Rapport A-34-3111 en date du 2 novembre 2018 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Chantal Jorg pour le mois de novembre 2018;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal;

Il est unanimement **RÉSOLU**:

1° d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Chantal Jorg pour le mois de novembre 2018, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

43. <u>Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2018</u>

Document déposé : Rapport A-34-3112 en date du 3 novembre 2018 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du commissaire Khokon Maniruzzaman pour le mois de novembre 2018;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal;

Il est unanimement **RÉSOLU**:

1° d'APPROUVER la dépense de fonction du commissaire Khokon Maniruzzaman pour le mois de novembre 2018, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

44. <u>Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2018</u>

Document déposé : Rapport A-34-3113 en date du 2 novembre 2018 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la commissaire Stéphanie Bellenger Heng pour le mois de novembre 2018;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal;

Il est unanimement RÉSOLU:

d'APPROUVER la dépense de fonction de la commissaire Stéphanie Bellenger Heng pour le mois de novembre 2018, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

45. <u>Bureau des commissaires – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2018</u>

Document déposé : Rapport A-34-3116 en date du 3 novembre 2018 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction du commissaire Mohamed Maazami pour le mois de novembre 2018;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal;

Il est unanimement **RÉSOLU**:

1° d'APPROUVER la dépense de fonction du commissaire Mohamed Maazami pour le mois de novembre 2018, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

46. <u>Bureau de la présidence – remboursement des dépenses de fonction – novembre 2018</u>

Document déposé : Rapport A-34-3117 en date du 3 novembre 2018 de Mme Catherine Harel Bourdon concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT le rapport soumis concernant la dépense de fonction de la présidence pour le mois de novembre 2018;

CONSIDÉRANT l'article 139 a) du Règlement R2011-1 concernant la délégation de fonctions et de pouvoirs à la Commission scolaire de Montréal;

Il est unanimement **RÉSOLU**:

d'APPROUVER la dépense de fonction de la présidence pour le mois de novembre 2018, telle qu'elle est présentée dans le rapport déposé.

47. <u>Réception des pouvoirs exercés par le directeur général en cas de circonstances particulières – article 11 du règlement R2011-1</u>

Ne s'applique pas à cette séance.

48. <u>Information</u>:

a)	A-33-1278	Service des ressources matérielles – le 6361, 6 ^e Avenue
		(imm. n° 215) – honoraires supplémentaires dans le cadre
		du projet de réfection des toitures

- b) A-33-1280 Service des ressources matérielles le 2651 Crémazie Est (immeuble excédentaire no 318) augmentation des coûts dans le cadre du réaménagement pour accueillir les classes du CREP
- * c) A-33-1290 Service des ressources matérielles listes des écoles ayant eu des projets de réfection de cour
- * d) A-33-1291 Service des ressources matérielles —projet d'une nouvelle école Irénée-Lussier accompagnement de la CSDM par la Société québécoise des infrastructures (SQI)
 - f) INF-782 Résolution du conseil d'établissement de l'école au Pied-dela-Montagne – 15 octobre 2018

49. <u>Approbation du projet d'ordre du jour de la séance du Conseil des commissaires du 21 novembre 2018</u>

Document déposé : Projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du 21 novembre 2018 du Conseil des commissaires

Après vérification,

il est unanimement **RÉSOLU**:

1° d'APPROUVER, tel qu'il a été modifié, le projet d'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 21 novembre 2018.

70	D/ 1	, ,	1	1 ', /	/
50.	Periode	recervee a	ux membres	dii comite	evecutit
<i>J</i> 0.	1 CHOUC	TUSUI VUU a	iux ilicilioics	uu comme	CACCUIII

• À ce point, il n'y a aucune question ni aucun commentaire.

La séance est levée à 15 h 50.

Secrétariat général – 18 décembre 2018

^{*} Les rapports précédés d'un astérisque seront également à l'ordre du jour de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 21 novembre 2018.